

Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé: dépôts sauvages récurrents et “tolérance zéro” purement médiatique

Je souhaite attirer votre attention sur la situation d'un habitant qui, depuis cinq ans, subit régulièrement des dépôts sauvages au pied de l'arbre devant son domicile. Cet habitant a envoyé de multiples signalements aux services de la propreté, fourni des preuves, et même identifié un voisin déposant illégalement ses déchets — parfois des déchets de construction. Malgré cela, les services communaux semblent rester sourds à ses alertes. Aucun suivi concret, aucune amélioration durable, aucune réponse satisfaisante.

Cette situation met en lumière un problème plus large : le profond décalage entre la communication officielle de la commune, qui met en avant de grandes opérations “tolérance zéro”, et la réalité vécue par les habitants. Ces campagnes, largement relayées, semblent davantage relever du marketing politique que d'une action réelle et structurée. Pendant que l'on communique sur la lutte contre les incivilités, les problèmes pourtant signalés depuis des années restent sans solution.

Face à ce constat, je souhaite poser les questions suivantes :

1. Comment expliquez-vous que malgré cinq années de signalements documentés, les dépôts sauvages devant ce domicile n'ont jamais fait l'objet d'un traitement efficace et durable ?
2. Comment la commune justifie-t-elle l'écart considérable entre les campagnes “tolérance zéro” annoncées et l'absence de résultats concrets pour les habitants confrontés à des incivilités persistantes ?
3. Les services de la propreté disposent-ils d'un protocole clair de traitement et de suivi des signalements récurrents, et si oui, a-t-il été appliqué dans ce cas ?
4. Quelles mesures immédiates et structurelles la commune compte-t-elle mettre en place afin de garantir que les problèmes réels, signalés par les habitants, soient enfin traités avec sérieux et efficacité ?